



**Rapport de la commission des affaires extérieures
au Grand Conseil
relatif au
Rapport annuel 2021
de la commission interparlementaire de contrôle de la Haute
École Pédagogique des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel
(HEP-BEJUNE)**

(Du 9 mars 2022)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les député-e-s,

1. INTRODUCTION

La commission des affaires extérieures a l'avantage de vous transmettre le rapport annuel 2021 de la commission interparlementaire de contrôle de la HEP-BEJUNE.

Une délégation de cinq députées participe aux travaux de la commission interparlementaire de contrôle de la HEP-BEJUNE. Cette délégation est composée de :

M ^{me} Brigitte Leitenberg	(PVL), présidente de la délégation
M ^{me} Annie Clerc-Birambeau	(PSN)
M ^{me} Sloane Studer	(PLRN)
M ^{me} Diane Skartsounis	(Les Verts)
M ^{me} Adriana Ioset	(POP)

2. TRAVAUX DE LA COMMISSION

Lors de sa séance du 9 mars 2022, la commission des affaires extérieures a examiné le rapport de la commission interparlementaire de contrôle de la HEP-BEJUNE portant sur l'année 2021. Elle n'a formulé aucun commentaire.

3. CONCLUSION

Le présent rapport a été adopté par la commission, par 11 voix et une abstention, lors de la séance du 9 mars 2022.

Veuillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les député-e-s, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 9 mars 2022

Au nom de la commission
des affaires extérieures :

<i>La présidente,</i>	<i>La rapporteure,</i>
A. CLERC-BIRAMBEAU	B. LEITENBERG

ANNEXE

Commission interparlementaire de contrôle (CIC) de la Haute École Pédagogique des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HEP-BEJUNE) – Rapport annuel 2021

Séances de la CIC

Malgré les restrictions sanitaires, la CIC HEP-BEJUNE s'est réunie à trois reprises en 2021. Ces trois séances ont eu lieu le 5 février en visioconférence, le 1^{er} juillet et le 28 octobre à Delémont.

Suite aux élections cantonales d'octobre 2020 dans le Jura, la délégation de ce canton est quelque peu modifiée en 2021. Du côté de Neuchâtel, les élections cantonales ont eu lieu en avril 2021, ce qui a eu pour effet un fort renouvellement de la délégation de ce canton dès la séance du 1^{er} juillet 2021. Les compositions des délégations se trouvent en fin de rapport.

Durant ces trois séances, en renvoyant aux PV qui s'y rapportent pour les détails, la CIC a traité des objets suivants, dans un ordre chronologique :

Effectifs des étudiants de la rentrée académique 2020-2021

Le vice-recteur des formations, M. Clénin, a donné des informations détaillées concernant les effectifs à la rentrée 2020. Nous ne retiendrons dans ce rapport que les filières les plus importantes.

- Pour la formation primaire, cursus francophone, cursus bilingue et diplôme additionnel confondus, avec 429 étudiant-es, on obtient des effectifs légèrement plus élevés qu'en 2019 (418) ;
- pour la formation secondaire, filières A, B, C et diplôme additionnel, avec 219 étudiant-es, on a ici une augmentation de près de 10% par rapport à 2019 (201) ;
- pour la formation en pédagogie spécialisée (FPS) et la passerelle FPS, les chiffres sont stables avec 104 étudiant-es en 2020 contre 102 en 2019.

La vice-rectrice de la recherche, M^{me} Gyger Gaspoz, a précisé en réponse à une question de la CIC qu'une étude sociodémographique a été réalisée à la demande des cantons pour s'assurer que les départs soient compensés par les arrivées de nouvelles et nouveaux diplômé-es. Cette étude, qui a été remise aux membres de la CIC, montre une tendance à la baisse des effectifs au sein du corps enseignant et qu'il va falloir augmenter le nombre d'étudiant-es.

Statistique des coûts par étudiant 2019 (5 février 2021) et 2020 (28 octobre 2021)

Sans rentrer dans les détails, il apparaît que la filière primaire et la filière secondaire présentent des coûts légèrement plus élevés par EPT que la moyenne suisse. C'est l'inverse qui est constaté pour la filière de pédagogie spécialisée.

Mais il est extrêmement compliqué de comparer les différentes HEP. Leurs dimensions diffèrent. Leur organisation également, en étant intégrée dans une autre Haute école, ou en étant autonome, comme la HEP-BEJUNE. La localisation sur trois sites a également un effet sur les coûts.

Changement à la tête du COSTRA de la HEP-BEJUNE

Lors de cette séance du 5 février 2021, la CIC a pris congé de M^{me} Monika Maire-Hefti, qui quitte ses fonctions de Conseillère d'État en avril, ayant choisi de ne pas briguer un nouveau mandat. La CIC, a tenu à lui faire part de ses sincères remerciements pour son engagement en faveur de la formation et de l'enseignement en général, en faveur du développement de la HEP-BEJUNE en particulier.

M^{me} Maire-Hefti a été remplacée dès le mois de mai par M^{me} la Conseillère d'État bernoise Christine Häsler.

Nouveau Conseil de la HEP

Le recteur, M. Zuber, a rappelé qu'avec l'entrée en vigueur du nouveau Concordat, un nouvel organe a été constitué, le Conseil de la HEP. Il a pour mission de donner des impulsions sur les compétences métier, pour la formation initiale, la recherche et les prestations de service. Il accompagnera le Rectorat dans l'accomplissement de ses tâches opérationnelles. Le Comité stratégique a choisi de se dessaisir de ces tâches et de se concentrer sur les tâches méta, notamment l'attribution financière.

Deux représentant-es par canton composent ce Conseil qui sera présidé par M. Lanners durant les deux prochaines années.

Présentation du plan d'action de l'Unité en charge de l'égalité et de la diversité

M^{me} Pasche Gossin, professeure chercheuse, déléguée à l'égalité a présenté à la CIC le plan d'action de l'Unité en charge de l'égalité et de la diversité.

La volonté de la démarche est de faire en sorte que les différences qui ne peuvent être gommées n'occasionnent pas d'inégalités. Ces deux termes, différences et inégalités ne doivent en aucun cas être synonymes.

Le plan d'action visant l'égalité tient compte de la diversité provenant du sexe, de l'âge, de l'appartenance culturelle, du handicap et de l'appartenance ethnique.

La discussion qui a suivi cette présentation laisse supposer que cet élément devra être remis à l'ordre du jour d'une prochaine séance de la CIC.

Formation en éducation numérique : avancement du projet

Ce sujet a déjà été évoqué en 2020. M. Clénin dresse un état de situation du projet numérique.

- En formation primaire, une formation complémentaire est proposée aux étudiant-es qui souhaitent se former au sens du PerEdNum. Elle se déroule sur deux ans et est additionnelle aux 180 ECTS du bachelor. Dès la rentrée 2022, l'éducation numérique sera intégrée dans les 180 ECTS.
- En formation secondaire, pour le degré secondaire 1, un cours de didactique spécifique est organisé. Pour le degré secondaire II, une formation mise sur pied en partenariat avec l'UniNE a débuté en 2020 déjà.
- En formation continue et postgrade, des cours spécifiques pour les trois axes sont proposés. De plus, le CAS animateur MITIC est dispensé pour former les animateurs qui accompagnent leurs collègues dans les établissements scolaires.
- Un nouveau CAS pour l'enseignement par le numérique sera initié.

À noter que la HEP a engagé des ressources pour le soutien de son personnel, pour qu'il puisse aussi développer ses compétences.

Échecs à la passation de français

Lors de la séance du 28 octobre 2021, des informations ont été données à la CIC concernant les échecs importants constatés lors de la seconde passation de français.

Les raisons qui ont mené à cet état de fait sont diverses. D'une part, il semble que la volée d'étudiant-es concernée n'est pas la plus assidue que la HEP-BEJUNE ait connue. Mais il apparaît aussi qu'environ la moitié des étudiant-es en échec lors de la passation (18 sur 40) ont suivi des remédiations qui n'ont pas été utiles.

Les résultats de la 3^e passation ne sont pas connus. Mais en lien avec l'étude sociodémographique citée sous le point « Effectifs » ci-dessus, le risque de voir une volée fortement réduite obtenir des diplômes en juillet 2023 n'est pas à négliger.

La CIC est aussi unanime pour considérer qu'il n'y a pas lieu de revoir à la baisse les exigences, surtout en ce qui concerne la langue d'enseignement.

Comptes 2020 ?

Les comptes 2020 n'ont pas été présentés à la CIC en 2021. La question de l'information de la situation et des perspectives financières mérite d'être discutée dans le sens que dans la CIC « parallèle » de la HE-ARC, les membres sont informé·es aussi bien du résultat des comptes, que du budget adopté par le COSTRA, élément qui n'a jamais été porté à l'ordre du jour d'une séance de la CIC HEP-BEJUNE. Ces éléments financiers sont utiles pour des élu·es dans des législatifs cantonaux qui sont largement occupé·es par les questions budgétaires. De plus, les informations que nous pourrions recevoir sur les détails du fonctionnement financier de la HEP-BEJUNE peuvent être utiles pour répondre aux interrogations d'autres député·es.

Accréditation institutionnelle

Cet élément a été régulièrement discuté en 2020 et 2021. On peut mettre cette accréditation en lien avec l'obtention de la certification ISO. Les deux reconnaissances ne poursuivent pas les mêmes objectifs, mais l'obtention de la certification a été utile à l'obtention de l'accréditation. Car c'est une réalité désormais, la HEP-BEJUNE a obtenu son accréditation le 24 septembre 2021.

La HEP-BEJUNE fait partie des 46 hautes écoles de swissuniversities (dont 17 HEP) qui ont obtenu leur accréditation institutionnelle. C'est important, car cela garantit à la HEP-BEJUNE la reconnaissance des diplômes qu'elle délivre. Cette accréditation devra être renouvelée tous les sept ans.

Signalons tout de même, sans inquiétude pour autant, que dans un délai de 18 mois depuis l'obtention de l'accréditation, la HEP-BEJUNE devra remplir deux conditions : préciser ses objectifs en matière de durabilité (sous toutes ses formes), et indiquer également les objectifs qu'elle s'est fixés en matière d'égalité, des chances comme dans les faits entre hommes et femmes.

Cette reconnaissance est arrivée à point nommé pour pouvoir célébrer un anniversaire important de l'institution. Les membres de la CIC faisaient partie des invité·es à la célébration du

20^e anniversaire de la HEP-BEJUNE

Le 19 novembre 2021, la HEP-BEJUNE a fêté son 20^e anniversaire lors d'une manifestation conviviale qui a permis aux invité·es de mieux connaître certaines activités de l'institution.

À cette occasion, un nouveau logo a été présenté :

HUTE
ÉC-LE
PÉDAGOGIQUE
BEJUNE

Les traits verts représentent le sens des éléments qui composent les drapeaux cantonaux :

En diagonale pour **BE**rne

Horizontalement pour **JU**ra

Verticalement pour **NE**uchâtel

Pour la Commission interparlementaire de la HEP-BEJUNE :



Rémy Meury, Président 2020-2021 - Delémont, le 16 janvier 2022

Sur la page suivante, quelques informations concernant le fonctionnement et l'organisation de la CIC HEP-BEJUNE pour les années 2021 à 2023.

Quelques informations concernant le fonctionnement et l'organisation de la CIC HE-Arc pour les années 2021 à 2023.

Composition des délégations cantonales en 2021

NEUCHÂTEL

Monsieur le député Michaël BERLY [POP], jusqu'au 05.02.2021

Madame la députée Annie CLERC-BIRAMBEAU [PSN]

Monsieur le député Jean-Claude GUYOT [PLR], vice-président, jusqu'au 05.02.2021

Madame la députée Adriana IOSET [POP], dès le 01.07.2021

Madame la députée Brigitte LEITENBERG [PVL], vice-présidente, dès le 01.07.2021

Madame la députée Brigitte NEUHAUS [LV], jusqu'au 05.02.2021

Madame la députée Diane SKARTSOUNIS [LV], dès le 01.07.2021

Monsieur le député Julien SPACIO [PLR], jusqu'au 05.02.2021

Madame la députée Sloane STUDER [PLRN], dès le 01.07.2021

JURA

Madame la députée Florence CHAIGNAT [PSJ], dès le 05.02.2021

Monsieur le député Pierre CHÉTELAT [PLR], dès le 05.02.2021

Monsieur le député Gauthier CORBAT [PDC], dès le 05.02.2021

Monsieur le député Vincent ESCHMANN [PDC]

Monsieur le député Rémy MEURY [CS•POP], président

BERNE

Madame la députée Moussia DE WATTEVILLE [LV]

Monsieur le député Peter GASSER [PSA] vice-président

Madame la députée Anne-Caroline GRABER [UDC]

Madame la députée Virginie HEYER [PLR]

Monsieur le député Samuel KRÄHENBÜHL [UDC]

Désignations à la présidence et aux deux vice-présidences de la CIC pour 2022 et 2023

Président : M. Peter Gasser (BE)

1^{ère} vice-présidente : M^{me} Brigitte Leitenberg (NE)

2^e vice-président : M. Rémy Meury (JU)

Des élections cantonales auront lieu au printemps dans le canton de Berne. Si Peter Gasser ne devait pas être réélu, la présidence de la CIC devra, en principe, être assumée par un-e autre représentant-e de la délégation bernoise jusqu'à fin 2023.

Dates des séances de la CIC en 2022

Les dates des séances de Commission interparlementaire 2022 sont agendées comme suit :

Jeudi 3 février à Neuchâtel, 8h45 - 10h15 HE-Arc - 10h30 - 12h HEP-BEJUNE

Jeudi 30 juin à Delémont, 8h45 - 10h15 HEP-BEJUNE - 10h30 - 12h HE-Arc

Vendredi 4 novembre à Neuchâtel, 8h45 -10h15 HE-Arc - 10h30 - 12h HEP-BEJUNE.